



Commission scolaire des Navigateurs

École Pointe-Lévy

Conseil d'établissement

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'établissement de l'École Pointe-Lévy

tenue le 28 septembre 2022 à 19 h 00

Bibliothèque École Pointe-Lévy (salle vitrée)

Présents :

Marie-Line Chouinard	(parent)
Édith Lafrenière	(parent)
Guylaine Michaud	(parent)
Lysiane Presse Potelet	(parent)
Karine Tremblay	(parent)
Lise Bergeron	(soutien)
Isabelle Côté	(professionnelle)
Lise Bergeron	(enseignante)
Julie Boucher	(enseignante)
Mireille Jean	(enseignante)
Harold Pouliot	(enseignant)
Éric Pouliot	(directeur)
Marie-Claude Léveillé	(directrice adjointe)
Charles Fecteau	(Représentant des élèves)
Koralie Gagnon	(Représentante des élèves)

Absents :

MOT DE BIENVENUE

Monsieur Pouliot souhaite la bienvenue à tous les membres.

QUORUM

Monsieur Pouliot procède à la vérification du quorum.

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-22-23-01

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Charles Fecteau et appuyé par madame Lysiane Presse Potelet et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que déposé.

Approuvé à l'unanimité

1.1 Dénonciation d'intérêt

Aucune dénonciation d'intérêt parmi les membres présents.

2. COMPTE RENDU

2.1 Approbation du compte rendu du 14 juin 2022

CE-22-23-02

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Bergeron et appuyé par madame Julie Boucher d'approuver le compte rendu tel que déposé.

Approuvé à l'unanimité

2.2 Suivi au compte rendu du 14 juin 2022

Aucun suivi

Commission scolaire des Navigateurs

École Pointe-Lévy
Conseil d'établissement

3. POINTS POUR APPROBATION

3.1 Élection à la présidence

CE-22-23-03

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Tremblay et appuyé par madame Isabelle Côté et résolu d'adopter la nomination de madame Édith Lafrenière à la présidence du conseil d'établissement telle que présentée. Celle-ci est élue par acclamation.

Approuvé à l'unanimité

3.2 Élection à la vice-présidence

CE-22-23-04

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Bergeron et appuyé par monsieur Harold Pouliot et résolu d'adopter la nomination de madame Lysiane Presse Potelet à la vice-présidence du conseil d'établissement telle que présentée. Celle-ci est élue par acclamation.

Approuvé à l'unanimité

4. ADOPTION

4.1 Sorties éducatives

CE-22-23-05

IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Michaud et appuyé par madame Édith Lafrenière et résolu d'adopter les activités et sorties éducatives comme proposées sauf pour le voyage à New York qui sera adopté à la prochaine rencontre.

Adopté à l'unanimité

4.2 Calendrier des rencontres du CE

CE-22-23-06

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Boucher et appuyé par Mireille Jean et résolu d'adopter le calendrier des rencontres du CE 2022-2023 tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

4.3 Acte d'établissement

Un seul changement est apporté à l'Acte d'établissement de l'École Pointe-Lévy. Il a été ajouté les locaux loués ou prêtés par la Ville ou autres organismes les soirs et fins de semaine.

CE-22-23-07

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Charles Fecteau et appuyé par madame Lysiane Presse Potelet et résolu d'adopter l'Acte d'établissement tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

5. BUDGET

Commission scolaire des Navigateurs

École Pointe-Lévy
Conseil d'établissement

6. POINTS D'INFORMATION

6.1 Projet éducatif (PE)

Comité de travail pour la révision du PE alors les parents seront interpellés.

Le prochain PE sera de 2023 à 2027 et ciblera les objectifs travaillés pour l'école tout en tenant compte des priorités ciblées par le Centre de services scolaire. Tout le monde est consulté. Le PE sera déposé sur le Google Drive donc accessible.

6.2 Validation de la liste des membres

Une liste des membres et de leurs coordonnées est placée sur Google Drive. Les membres ont validé leurs informations personnelles. Revoir l'année et apporter les correctifs, si nécessaires auprès de madame Nicole Blanchet.

6.3 Règles de régie interne

Monsieur Pouliot déposera le document une fois validé auprès des membres du CE

6.4 Formation aux parents pour le CE

Les formations en ligne sont toujours disponibles. Monsieur Pouliot déposera les fiches dans les documents du CE. Tous les membres sont invités à revoir ces fiches.

7. VIE ÉTUDIANTE

Madame Lise Bergeron présente les activités vécues lors de la Rentrée 2022-2023 : D.J., spectacle de mentaliste, activités sur l'heure du diner : caricaturiste, diner hot-dog, etc. Il y a une offre d'activités en parascolaire très diversifiées et gratuites (théâtre, escalade, etc.). Il y a 83 représentants de classe, l'élection à la présidence de l'école aura lieu le 14 octobre. Les publications sur Facebook sont très efficaces pour motiver et informer les élèves des activités vécues à l'école.

Il est demandé par les membres :

- si la mesure 15028 (Activités parascolaires) est reconduite chaque année. Oui et le montant est basé sur la clientèle scolaire (environ 200 \$ par élève).
 - si d'autres entraîneurs seront engagés pour le basketball, car plusieurs élèves auraient aimé s'inscrire.
 - si des enseignants d'EPS sont sollicités pour coacher. Certains ont dit oui.
 - si des cliniques peuvent être offertes aux équipes.
 - si des élèves peuvent coacher d'autres élèves. Avec le manque de plateau ce n'est pas évident.
 - si on peut modifier l'entente avec la ville de Lévis afin de pouvoir avoir une troisième plage horaire d'entraînement en soirée, malheureusement non.
-

8. COMITÉ DE PARENTS

C'est madame Lafrenière qui est représentante. La première rencontre n'a pas encore eu lieu.

Commission scolaire des Navigateurs

École Pointe-Lévy
Conseil d'établissement

9. QUESTION DU PUBLIC

Il est questionné par un membre, comment est géré le manque de personnel enseignant. Monsieur Pouliot explique que des enseignants se sont portés volontaires pour préparer des cours et leçons. L'équilibre est précaire. Il manque 4 enseignants (Musique, Éducation choix de carrière, Sciences et Français).

10. MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE / CORRESPONDANCE

Point statutaire

Les membres doivent compléter le formulaire de déclaration d'intérêts potentiellement conflictuels d'un membre du conseil d'établissement.

11. POINTS À PLACER À L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Point statutaire

11.1 Suivi du PE

12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

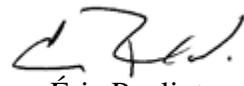
19 octobre 2022

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Bergeron et appuyé par madame Karine Tremblay que soit levée la séance à 20 h 25.

CE-22-23-08

Marie-Claude Léveillé
Secrétaire de la rencontre



Éric Pouliot
Directeur